

# Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ASSS Suisse du 12 juin 2019, 15h00 au KBZ à Zoug

Personnes présentes	37 personnes	
Membres avec droit de vote	26 membres (représentés par 33 personnes)	
Invité-e-s	Secrétariat général (4 personnes)	
Présidence	Stéphanie Schmutz	
Procès-verbal	Cindy Reymond	
Excusé-e-s	36 membres	

Ordre du jour	. Ouverture et constatation des présences		
	Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 mars 2018		
	Acceptation du rapport annuel 2018		
	4. Présentation et acceptation des comptes annuels 2018 et du rapport		
	de révision		
	5. Décharge au Comité central		
	6. Approbation du budget 2019 et tendance du budget 2020		
	7. Composition du Comité central		
	8. Campagne Sport durable		
	9. Décisions quant aux requêtes		
	10. Divers		



# 1. Ouverture et constatation des présences

La Présidente, Madame Stéphanie Schmutz, ouvre l'Assemblée générale 2019 et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents. Elle salue spécialement Monsieur Markus Buschor, Président de la section Suisse alémanique, ainsi que tous les membres du Comité central. La Présidente passe en revue l'ordre du jour qui est accepté par l'assemblée. Les présences ont été établies à l'arrivée des membres (voir les informations en titre, liste des présences en annexe). Madame Sybille Bonvin et Monsieur Claude Schlüchter sont nommés scrutateurs.

## 2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 mars 2018

Les membres ont pu télécharger le procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 mars 2018 sur le site Internet. Ce dernier est approuvé à l'unanimité et la Présidente remercie son auteur.

# 3. Acceptation du rapport annuel 2018

Le rapport annuel 2018 était également à disposition sur le site Internet. La Présidente évoque les points importants :

- Effectif des membres au 31.12.2018 : 128 membres soit le même nombre qu'en 2017 (4 admissions / 4 démissions)
- Changement de présidence
- SportCity les 6 et 7 mars 2018 à Lausanne
- Campagne Sport durable : lancement en 2019
- Politique du sport et représentation
- Soutien à la formation de coordinateur-trice du sport
- Prestations de service

Pour terminer, la Présidente remercie tous les membres, le Comité central, les Comités des sections Suisse alémanique et Romandie-Tessin, les partenaires - notamment l'OFSPO, Swiss Olympic, le bpa - ainsi que le secrétaire général.

Les membres approuvent à l'unanimité le rapport annuel 2018.

# 4. Présentation et acceptation des comptes annuels 2018 et du rapport de révision

La Présidente donne la parole au secrétaire général pour la présentation des comptes et du rapport de révision. Ces documents étaient également à disposition sur le site Internet.

#### Comptes pertes et profits 2018

Sébastien Reymond passe les charges et les produits en revue. Les comptes 2018 font état de CHF 124'350.30 de charges et de CHF 78'200.- de produits. L'excédent de charges pour l'année 2018 s'élève ainsi à CHF 46'150.30.

Tel. 079 520 90 60

www.assa-asss.ch



#### Bilan au 31.12.2018

Le total des actifs au 31.12.2018 s'élève à CHF 289'281.09 alors que les passifs sont de CHF 32'293.55. Le nouveau capital, après enregistrement du résultat de l'exercice, s'élève à CHF 256'987.54.

#### Rapport de révision 2018

Les membres ont pu prendre connaissance du rapport de révision sur le site Internet de l'ASSS. La révision a été effectuée par Fuhrer + Partner Treuhand AG qui assure de la conformité des comptes PP et du bilan.

Les membres acceptent les comptes annuels 2018 ainsi que le rapport de révision 2018.

# 5. Décharge au Comité central

L'Assemblée générale donne décharge aux membres du Comité central à l'unanimité. Au nom du Comité central, la Présidente remercie les membres pour leur confiance.

# 6. Approbation du budget 2019 et tendance du budget 2020

La Présidente donne la parole au secrétaire général qui passe en revue le budget 2019.

	Compte 2018	Budget 2019	Budget 2020 (tendance)			
Charges						
Secrétariat général	81 744.30	82 000.00	82 000.00			
Manifestations ASSS	5 877.50	14 700.00	15 000.00			
Site internet / communication	26.65	16 100.00	16 100.00			
Soutien à la formation	2 600.00	9 500.00	8 100.00			
Projets et défense des intérêts	26 925.00	14 000.00	2 000.00			
Charges diverses	7 176.85	3 000.00	3 000.00			
Total	124 350.30	193 300.00	126 200.00			
Produits						
Cotisations	78 200.00	79 400.00	79 400.00			
Subventions	0.00	0.00	0.00			
Produits divers	0.00	0.00	0.00			
Total	78 200.00	79 400.00	79 400.00			
Bénéfice net	-46 150.30	-59 900.00	-46 800.00			

Tel. 079 520 90 60

www.assa-asss.ch



Le secrétaire général explique qu'un excédent de charges de CHF 59'900.- a été budgété pour l'exercice 2019. Cet excédent de charges est principalement dû à trois postes :

- Le projet de la campagne Sport durable
- Le remaniement de la communication de l'association notamment avec la refonte de sa charte graphique et du site Internet.
- L'organisation de l'AG en marge d'un événement externe hors SportCity ou ASSA-Tagung.

Comme annoncé, l'actuel capital permet de prendre en charge ce budget déficitaire. Il est rappelé que l'objectif du Comité est de stabiliser le capital entre CHF 100'000.- et CHF 150'000.- d'ici 2022. L'association n'a pas pour but d'accroître son capital.

Sybille Bonvin s'informe sur les perspectives futures en rapport avec l'excédent de charges et sur la situation lorsque le capital se situera entre les CHF 150'000.- à CHF 100'000.-. Le secrétaire général répond que le comité souhaite que les prestations des membres ne soient pas réduites et que les cotisations n'augmentent pas. L'objectif est de recruter davantage de membres et d'envisager de nouvelles demandes de subvention auprès de la Confédération.

La Présidente reprend la parole et précise que nous votons sur le budget 2019 et que le budget 2020 est présenté à titre indicatif.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le budget 2019.

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité par l'Assemblée générale.

## 7. Composition du Comité central

La Présidente présente la composition de l'actuel Comité central :

- Madame Stéphanie Schmutz (Présidente, Nyon)
- Madame Odile Rochat (Nyon)
- Monsieur Markus Buschor (Saint Gall)
- Monsieur Christian Bigler (Berne)
- Monsieur Sami Kanaan (Genève)
- Monsieur Pierre-Olivier Nobs (Fribourg)
- Monsieur Urs Schmidia (Zurich)
- Monsieur Marcel Thoma (Saint-Gall)

La Présidente informe qu'Odile Rochat a remplacé Christophe Huybrechts suite à la démission de ce dernier au 31 décembre 2018.

La Présidente remercie tous les membres du Comité central pour leur engagement en faveur de l'ASSS.



# 8. Campagne Sport durable

La Présidente rappelle que l'Assemblée générale 2018 a accepté le projet de campagne *Sport durable* et donne la parole au secrétaire général. Ce dernier informe l'assemblée que des documents ont été développés et de nombreux liens utiles ont été mis à disposition des membres sur le site Internet de l'ASSS. En 2020, un concours sera lancé qui distinguera les projets de durabilité dans le domaine du sport. Pour l'heure, les documents ne sont disponibles qu'en allemand. Les versions françaises seront disponibles d'ici la fin de l'été.

# 9. Décisions quant aux requêtes des membres

Aucune requête n'a été déposée.

#### 10. Divers

Floriane Jeannin propose que la campagne *Stop à l'homophobie dans le sport* soit renouvelée et approfondie.

Sybille Bonvin recommande que l'ASSS se positionne davantage en faveur du rôle des femmes dans le sport. La Ville de Genève a aménagé une fan zone pour la demi-finale et la finale de l'actuelle Coupe du monde de football féminin.

La Présidente informe que ces thèmes seront abordés durant la prochaine séance du Comité central.

Les participantes et participants sont remercié-e-s et l'Assemblée générale 2019 est levée à 15h40.

Zoug, le 12 juin 2019

Pour le procès-verbal : Cindy Reymond